

**Zeitschrift:** L'effort cinégraphique suisse = Schweizer Filmkurier  
**Herausgeber:** L'effort cinégraphique suisse  
**Band:** - (1932-1933)  
**Heft:** 18

**Artikel:** Au bord du gouffre  
**Autor:** Lordier, Jean  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-732504>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 06.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Directeur :  
**JEAN HENNARD**  
Rédacteur en chef :  
**JEAN LOR DIER**

# L'EFFORT CINÉGRAPHIQUE

## SUISSE

REVUE MENSUELLE MONATLICHE REVUE

Abonnement :  
**Fr. 5.— par an**  
Le numéro : **50 ct.**  
Rédaction et  
Administration  
**Jumelles, 3  
LAUSANNE**

ORGANE IMPARTIAL ET INDÉPENDANT DE L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE SUISSE

### Chronique

## Au bord du gouffre

Les yeux trop obstinément fermés vont-ils enfin s'ouvrir ? Ou va-t-on, FAUTE D'UNE « SAINE COMPRÉHENSION » — et honnête, tout à la fois — laisser le Cinéma dépasser le Cap au delà duquel il n'y a plus de salut ?

Ainsi posée, et si la moindre parcelle de bon sens habite encore le cerveau humain, cette double question NE PEUT demeurer sans réponse.

Mais combien sommes-nous qui ayons le courage d'envisager les choses aussi rudement ? Aussi sincèrement aussi ? TROP PEU.

Cependant, chaque semaine, chaque jour, le mal empire, et sur le sol mouvant de l'ineptie, notre industrie — pouvons-nous encore dire, « notre Art » ? — prend, sans hésitation apparente le chemin qui mène à la défaite sans appel.

Tout, tous contribuent — INCONSCIEMLMENT OU NON — (et au service de quels intérêts, grand Dieu ?) à l'édition de cet état de choses qu'on appellera un jour « LA LENTE MORT DU CINÉMA ».

On nous rendra cette justice que, dans notre Revue, et aussi souvent que cela nous a été possible, nous avons, dans toute la mesure de nos moyens, essayé de « démontrer » la véritable situation du cinéma.

Il faut croire qu'à travers le demi-voile de modération dont — par décence — nous « tamisons » nos avertissements, personne n'a voulu en saisir le véritable sens.

Faute d'une réaction si souvent réclamée ici même, nos prévisions les plus pessimistes se trouvent amplement dépassées.

L'heure n'est plus de tergiverser. Et force nous est de mettre les choses au point, sans réticence, sans détour, SANS, MÊME, LA CRAINTE DU COURROUX D'AUTRUI. Nous avons — jusqu'à présent — évité de casser les vitres. Tant pis si, maintenant, leurs éclats atteignent quelques-uns. Il ne tenait qu'à eux de l'éviter.

### L'EXPLOITATION.

Elle va à la ruine. L'été qui vient s'annonce pour elle terriblement sombre. Qui pourrait prévoir les failles — morales ou de fait — qu'il risque d'occasionner ?

Saigné de toutes parts, l'exploitant a vu ses forces vives diminuer jusqu'à leur quasi-épuisement.

Pour avoir, de trop longs mois, PAYÉ TROP CHER TROP DE MAUVAIS FILMS, il n'en peut plus...

L'équipement sonore, sur lequel il comptait pour mettre un terme à de déjà trop longs tourments, s'est avéré inefficace.

A quoi sert-il d'encaisser un peu plus d'argent si, les comptes faits, le bénéfice est nul ? A rien.

En outre, au cas — hélas fréquent — de « défection de recette » imprévue, la « plongée » est plus grave que par le passé.

### LA LOCATION.

Qu'à l'aube du sonore, qu'au moment où le film parlant était rare, le loueur le paie, puis le loue, trop cher, passe encore...

L'attrait de la nouveauté justifiait bien des PRÉTENTIONS ou bien des ERREURS (suivant qu'il s'agissait de LOUEUR ou d'EXPLOITANT).

Que cette méthode se généralise, s'implante, AU POINT DE CONSTITUER LA BASE USUELLE DES TRANSACTIONS, cela encore eût pu être admissible, autant que la QUALITÉ de la marchandise échangée — le film — DEMEURE NORMALE.

Mais que toute production, dès l'instant où elle porte le titre « film parlant français », atteigne AUTOMATIQUEMENT le tarif maximum, voilà ce qu'il aurait fallu éviter.

Tel n'a pas été le cas. 90 % DES PROGRAMMES CONTRACTÉS l'ont été à des prix prohibitifs, parce que 90 % DES FILMS ACCHETÉS ont été payés beaucoup trop cher.

Pour avoir voulu trop « RÉCOLTER » avant d'avoir intelligemment « SEMÉ » (et avec de trop coûteux « ENGRAIS »), les LOUEURS VOIENT AUJOURD'HUI LA MOITIÉ DE LEURS CONSOMMATEURS INCAPABLES DE LES PAYER !

### LA PRODUCTION.

Après des débuts prometteurs (je parle de la qualité) et encouragé par la dérisoire FACILITÉ DE « DIF-FUSION RÉMUNÉRATRICE », le producteur a estimé à tort qu'en réduisant les dépenses — ce qui était raisonnable — il pouvait escompter les mêmes résultats — ce qui l'était moins.

Ce raisonnement l'a amené à un autre stage : RÉDUIRE LES DÉPENSES, AU MÉPRIS DE LA QUALITÉ.

Poussé d'ailleurs à cela par la persévérance (?) du loueur ne craignant pas DE CONTINUER A PAYER LES PRIX FORTS, puisqu'il était certain du « consentement » de l'exploitant A CONTINUER A TOUT ACCEPTER ! (Ceci est d'ailleurs indispensable pour « RÉPARTIR » LA RESPONSABILITÉ du résultat final.)

### LE PUBLIC.

Parlons-en ! C'EST DE LUI QUE NOUS DÉPENDONS. C'EST DE LUI QU'ON S'OCCUPE LE MOINS. Il commence à s'en apercevoir... Au moment précisément où il ne peut plus dépenser sans compter. Il doit se res-treindre.

RESTRICTION équivaut à « SÉLECTION D'ACHAT ». Il va donc moins à son spectacle favori. Sans le regretter autre mesure... Car il a le sentiment très net que, souvent, ON SE MOQUE DE LUI. Et souvent il a raison. UN BEAU JOUR, IL SE MOQUERA DU CINÉMA...

Ce jour-là, LE PRODUCTEUR REGRETTERA D'AVOIR DÉPENSÉ TANT D'ARGENT pour faire de mauvais films, alors qu'avec un peu de méthode, de bon sens, ils eussent pu être moins bêtes, sinon meilleurs.

Ce jour-là, LE LOUEUR REGRETTERA D'AVOIR AGI SANS DISCERNEMENT et d'avoir « obligé » ses clients à une exploitation maladroite et désordonnée.

Ce jour-là, L'EXPLOITANT REGRETTERA D'AVOIR PAYÉ SES PROGRAMMES A DES PRIX TELS que, pour tenter de rentrer dans ses frais, il dut bombarder « SUPER-FILM » le plus infect « NAVET ». L'ATT-TRAPE-MOUCHES NE SERT QU'UNE FOIS !

CE JOUR-LA... IL SERA TROP TARD ! Tout le monde aura fait faillite.

Pour avoir trop longtemps refusé d'admettre qu'ils sont tous SOLIDAIRES l'un de l'autre, QU'ILS VIVENT L'UN PAR L'AUTRE, que du SUCCÈS ou de la RUINE de l'un dépend le SUCCÈS ou la RUINE de l'autre, CEUX QUI COMPOSENT L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE SUISSE L'AURONT MENÉE A SA PERTE.

Seront-ils à plaindre ou à blamer ? Pour ma part je les plaindrai...

Comme je les plains de ne pas se rendre compte QU'IL RESTE ENCORE UNE PETITE LUEUR D'ESPOIR !

Jean LORDIER.

### Visages familiers :

#### **Jean Murat**

Après *La Nuit est à nous*, *La folle Aventure*, nous avons revu la belle silhouette de Jean Murat dans *Le Capitaine Craddock*. Naturellement, il porte un uniforme, et l'on devine avec quel chic. Cela ne veut pas dire que Jean Murat soit moins bien à la ville, car il revêt, avec la même aisance, le costume sportif, le veston de l'après-midi et l'habit de soirée. Il doit cette élégance, non seulement à sa taille, mais encore à quelque chose de digne qui lui est propre et que l'on appelait autrefois : le genre comme il faut. C'est un homme distingué dans ses manières et dans ses propos. Il est au studio ce qu'il est à la ville, c'est-à-dire un franc et charmant compagnon, qui sait partout se faire aimer et qui conquiert dès qu'il paraît, aussi bien à Paris qu'à Berlin, tous ceux qui l'approchent. On se souvient du premier film parlant : *La Nuit est à nous*, où il apparut

en automobiliste. Sous le manteau de cuir et le casque de l'automobiliste, il était aussi à son aise que sous le casque et le manteau de cuir de l'aviateur. Il y a de bonnes raisons à cela ; Jean Murat, pendant la guerre, appartint à l'aviation, et quand on le voit dans un film dans cette tenue, il montre sans effort un naturel qui s'explique par sa vie au front.

Si Murat montre une parfaite distinction dans le costume d'aviateur, il est particulièrement séduisant lorsqu'il porte l'uniforme de marin. mais, dans la marine, il ne fait jamais le métier de matelot : il est toujours capitaine, et on l'appelle commandant avec respect, comme si, véritablement, il appartenait à cette arme d'élite. On l'a vu avec ce grade dans *Vénus* ; aujourd'hui, ses cinq galons brillent dans le rôle du capitaine Craddock, et il tient le même emploi, après-demain, dans le film *Brumes*, de Baroncelli. Si le capitaine Murat réalise merveilleusement à l'écran l'officier de marine, c'est en raison de cette dignité, de cette simplicité et de cette

bonne grâce qui sont ses qualités propres.

On dit, à propos du film parlant, que le physique de l'artiste avait moins d'importance que dans le film muet. Cela est vrai lorsqu'il s'agit de certaines femmes qui n'avaient, pour nous séduire, que les lignes de leur corps et l'harmonie de leurs traits. C'est beaucoup, nous en convenons, et si quelques-unes ont déserté l'écran, c'est parce que leur talent artistique n'était pas à la hauteur de leur beauté. Mais, pour des hommes, la question physique doit être envisagée d'une tout autre manière. Ce qu'on demande à un homme, c'est d'avoir précisément un aspect mâle et décidé ; c'est de pouvoir, dans l'action, paraître un vrai chef ; c'est d'être capable de se lancer dans les pires dangers sans avoir peur. Le capitaine Murat réalise tout cela, soit qu'on l'aperçoive dans son « zinc », dans les airs ; soit qu'il se trouve sur son bateau, au milieu de ses hommes. Pour tout dire, c'est un homme, et cela suffit.

Jacques BERNIER.